

Conservation et protection des parcs dans le Haut-Katanga

Des adolescents assassinés à Kilumbe : des agents de Robert Muer et Rodriguez Katembo mis en cause

PAGE 6

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 295 du Vendredi 19 Juin 2020

Prix : 2.500 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 900 939 100

E-mail : kuediasala@gmail.com

www.econews.cd

Le média de l'émergence

Succession de Nangaa à la Céni : une troisième voie en marche

PAGE 2

Renouveau à la DGI et à la DGDP : le ministère des Finances trace la voie à suivre



Barnabé Mwakadi aux commandes de la DGI

Que ce soit à la Direction générale des impôts (DGI) ou la Direction générale de la dette publique (DGDP), dotées depuis lors d'un nouveau staff, l'autorité de tutelle, à savoir le ministère des Finances, se concentre sur trois axes prioritaires : « préserver la paix sociale entre cadres et agents; considérer la méritocratie; et préserver un climat fructueux » avec tous les partenaires » - les assujettis fiscaux concernant la DGI et les créanciers de l'Etat pour la DGDP.

PAGE 5

PARLONS-EN Une stratégie commune

ECONEWS

L'Est de la République démocratique du Congo reste toujours en proie à une vague d'insécurité qui est loin de s'estomper. La province de l'Ituri et la ceinture Beni-Butembo continue encore à compter leurs morts.

Pour l'instant, on pointe du doigt les rebelles ougandais de l'ADF, sans oublier divers groupes armés qui pullulent à l'Est. En Ituri, la résurgence de l'insécurité a ravivé des tensions interethniques qui, apparemment appartenaient déjà au passé. Que nenni ! Chassez le naturel, il revient au galop, renseigne une vieille sagesse. De plus en plus, l'Ouganda

(Lire à la page 2)

Assemblée nationale : la tête du VPM Kankonde mise à prix

P.2



CORONAVIRUS

OBSERVONS LES MESURES
ANNONCÉES POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES

Succession de Nangaa à la Céni : une troisième voie en marche

A la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la succession de Corneille Nangaa est à l'ordre du jour. Par tradition, le prochain président de la Céni sera une fois de plus présenté par les confessions religieuses. Depuis l'abbé Malu-Malu, l'usage s'est finalement imposé en principe. Pour la succession de Corneille Nangaa, les huit traditionnelles confessions religieuses de la RDC sont encore loin d'un compromis. La Cenco et l'ECC se sont coalisés en s'opposant au choix de six autres. C'est l'impasse. En haut lieu, on réfléchit déjà sur une 3^{ème} troisième voie pour faire avancer la machine électorale.

ECONEWS

La démarche des confessions religieuses ayant abouti à l'impasse, le duel entre le duo formé par les Catholiques et Protestants face aux six autres églises s'est enlisé. Les deux parties sont loin d'accorder leurs violons.

Dans la classe politique, tout comme au sein de la Société civile, des langues commencent à se délier. Principale force de l'opposition, la plateforme politique Lamuka a d'ores et déjà fait comprendre qu'il va rejeter toute tentative qui tend à politiser davantage la Céni. Tout comme, il a indiqué qu'il ne va soutenir la candidature d'un proche de Nangaa à la présidence de la Céni.

La Société civile, qui a d'ailleurs emboîté le pas à Lamuka, privilégie la réforme du cadre organisationnel de la Céni, avant d'envisager le remplacement de Corneille Nangaa.

Pour l'instant, le débat n'a pas gagné le Palais du peuple, siège du Parlement. L'heure est encore aux préliminaires.

C'est alors que pourrait être envisagée une troisième voie pour neutraliser les velléités des uns et des autres au sein des confessions religieuses. Dans les milieux diplomatiques, on y travaille déjà. A la manœuvre, il y a, entre autres, l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, Mike Hammer, qui a déjà engagé des consultations dans ce sens avec différents acteurs politiques et sociaux de la

RDC. Loin de l'agitation, une troisième voie pour le remplacement de Corneille Nangaa se met en marche.

TOUT EST À REFAIRE

Ronsard Malonda, actuel secrétaire exécutif national de la Céni, voté par six confessions religieuses autres que la Cenco et l'ECC, n'est pas encore rassuré d'occuper le fauteuil de son mentor Corneille Nangaa, le président de la Céni sortant. Les candidats de la Cenco et de l'Eglise du Christ au Congo, en l'occurrence Cyrille Ebotola et Eale, n'ayant pas satisfait aux critères du bon sens, ils sont écartés pour l'instant de la course. Ce n'est pas pour autant que le dossier soit classé.

Pour autant, le candidat resté en lice, Ronsard Malonda, présenté comme l'un des principaux artisans de la déroute électorale de décembre 2018, ne fait pas consensus autour de sa personne.

Ronsard Malonda est l'actuel secrétaire exécutif légué par le bureau Nangaa. Si tous se sont accordés qu'il y avait des problèmes, tous s'accordent aussi sur le fait que prendre les mêmes pour recommencer produirait les mêmes conséquences négatives.

Pour ces raisons, l'opposition a parlé d'une seule voix. Celle de refuser qu'un pion de Nangaa prenne la tête de la Céni. La Cenco et l'ECC ont embouché le même langage, faisant le lit de la contestation avant même le début des activités électorales

proprement dites.

Bref, aucun Congolais ne l'accepte. Les opposants vont plus loin en préconisant, tout comme finalement l'ECC et la Cenco, une réunion élargie sur la question du remplacement de l'équipe Nangaa. Ce qui n'est pas du goût du Front commun pour le Congo de Joseph Kabila qui pilote en mode virtuel la candidature de Ronsard Malonda.

Jusqu'à ce stade, nul ne sait si le président Félix Tshisekedi serait partisan du statu quo ou d'une réelle réforme de l'appareil électorale.

TROISIÈME VOIE

Dans la succession de Nangaa, des noms sont désormais cités. Et le chef de l'Etat semble s'intéresser à la question, même s'il n'en donne pas l'impression. Ses services, apprend-on, suivent de près ces tractations.

Les confessions religieuses s'étant enfermées dans leurs contradictions internes, c'est toute la Société civile qui s'éveille.

C'est ainsi que des noms comme ceux de Bob Kabamba, politologue enseignant à l'Université de Liège (Belgique) ou encore Christopher Ngoy, grand défenseur des droits de l'Homme, sont revenus au devant de l'actualité, à côté Denis Kadima, cet expert électorale de Eisa dont les qualités sont connues de tous.

Bob Kabamba, doublé de sa casquette de juriste et politologue de renom, est attendu à Kinshasa dans les tout prochains jours, susurré-on en haut lieu.

Introduit à Kingakati, Bob Kabamba est l'un des rédacteurs de la Constitution du 18 février 2006. Il connaît le camp Kabila et il a la confiance de plusieurs personnalités de ce camp politique. Du côté de Félix Tshisekedi, un ancien de Belgique comme Bob Kabamba, il n'y aurait aucun inconvénient de réaliser le consensus autour de sa personne. De ce point de vue, il

ferait un bon successeur de Nangaa, se dit-on dans certains milieux politiques.

LES ETATS-UNIS À LA MANŒUVRE

Bob Kabamba a cependant un handicap. C'est son très fort penchant avec la Belgique, son pays d'adoption. Mais, il a l'avantage d'une neutralité que lui reconnaissent les deux partenaires à la coalition au pouvoir. Etant un homme d'ouverture sur le monde, Bob Kabamba pourra chercher et trouver facilement des financements pour des élections véritablement crédibles, libres et transparentes, pour faire oublier le chaos électorale de 2018.

En 2023, au sortir du Covid-19, l'argent fera sûrement défaut. L'appui extérieur sera donc crucial pour les élections à venir.

Techniquement outillé, diplomatiquement introduit et n'ayant aucun problème avec les parties en présence, Bob Kabamba, qui foule la terre de ses ancêtres dans les tout prochains jours, est capable d'être cet homme de la troisième voie.

D'autres jokers de la Société civile sont en embuscade. Ils n'attendent pas que le bon moment pour se lancer dans la course. En tout cas, dans les milieux diplomatiques, l'option d'une 3^{ème} voie a fait du chemin. Le diplomate américain en a déjà discuté avec certains acteurs politiques, dont Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi.

Après les échanges avec le leader d'Ensemble pour la République, l'ambassadeur Mike Hammer s'est voulu évasif : « *Moïse Katumbi et moi avons échangé sur la meilleure façon de renforcer les institutions démocratiques en RDC, notamment en veillant à ce que la Céni soit dirigée par une personne irréprochable...* ».

Quelque chose se prépare. Aucune surprise n'est donc exclue dans la succession de Corneille Nangaa.

PARLONS-EN

Une stratégie commune

(Suite de la Une

s'impose comme un acteur majeur pour un retour rapide de la sécurité dans l'Est, si bien qu'aucun plan de sortie de crise ne peut être élaboré sans impliquer Kampala.

En tout cas, pour l'instant, le président Félix Tshisekedi a intégré cette donne dans son schéma de crise. Engtre Kinshasa et Kampala, il y a une convergence de vues.

Pour éradiquer la nébuleuse ADF, il faut l'implication de l'Ouganda, pays d'origine de ce groupe terroriste. Le fait pour ces hors-la-loi de ne jamais opérer loin des frontières ougandaises prouve qu'ils ont une base arrière dans ce pays voisin.

Pour que la paix s'installe réellement dans cette zone, l'implication sans agenda caché de l'Ouganda est un impératif.

L'ayant compris, Félix Tshisekedi a échangé avec son homologue Yoweri Kaguta Museveni sur la question. Le président Tshisekedi en a appelé à la coopération sincère de l'Ouganda pour mettre un terme à l'industrie de la mort des ADF. L'Ouganda doit s'investir pour identifier et stopper la chaîne de ravitaillement des ADF en argent, armement, nourriture et médicaments. Ce sujet a été abordé en conseil des ministres dont voici le compte-rendu en encadré.

Au-delà de l'Ouganda, il y a également cette chaîne de solidarité régionale qui doit se mettre en place dans la région des Grands Lacs dans la recherche d'une paix profitable à tous. Evidemment, tout va se jouer autant sur la sincérité que sur l'honnêteté de uns et des autres à s'engager dans un processus de cohabitation qui privilégie la paix plutôt des tiraillements récurrents.

Le plus évident qu'une paix dans l'Est resterait illusoire tant que l'Ouganda, le Rwanda et bien d'autres voisins de la RDC ne jouent pas franc jeu.

Assemblée nationale : la tête du VPM Kankonde mise à prix

MARC NZATE

Après la confirmation à la Cour constitutionnelle de la destitution de Jean Marc Kabund, le Front Commun pour le Congo (FCC) réajuste ses tirs, avec comme cible prioritaire le vice-

Premier ministre (VPM) de l'Intérieur, Gilbert Kankonde

Une motion est en gestation dans les couloirs du palais du Peuple pour avoir la tête de ce membre du gouvernement, issu de l'Union pour la Démocratie du Congo (UDPS).

Il est reproché au patron de l'Intérieur d'avoir instruit les forces de l'ordre d'empêcher aux députés d'accéder au palais le vendredi 12 juin pour prendre part à la plénière consacrée à l'élection du successeur de Jean-Marc Kabund au fauteuil du premier vice-pré-

sident de l'assemblée nationale. Les députés FCC sont déterminés à régler des comptes au vice-Premier ministre de l'Intérieur qui aurait permis, soutiennent-ils, aux forces de sécurité de fouler

(Suite à la page 3)

Malgré l'autopsie sur le corps du juge Yanyi

Meurtre contre empoisonnement : deux thèses sur la table

Les premiers résultats de l'autopsie réalisée sur le corps du juge Raphaël Yanyi, mort dans les circonstances non encore élucidées, n'ont pas fait l'unanimité. La famille du juge a vite dénoncé une récupération politique qui, soutient-elle, aurait finalement désorienté les résultats de l'autopsie. Elle réclame désormais une nouvelle autopsie à confier à une expertise internationale. Pour l'instant, entre meurtre et empoisonnement, les avis sont partagés.

HUGO IAMUSA

Coup de tonnerre après les révélations du Garde des sceaux Célestin Tunda Ya Kasende sur le décès du juge Yanyi. « Les premiers éléments de l'autopsie conduisent à un meurtre », a révélé le VPM de la Justice. Dans le communiqué qu'il a signé à cet effet, Me Célestin Tunda a exclu l'éventualité d'un empoisonnement du juge.

Dans sa description, le VPM de la Justice, citant le rapport d'autopsie, indique que la cause de la mort du défunt juge président Yanyi est un « traumatisme crânien ».

Pourtant, les premiers éléments de l'enquête faisaient état d'un juge malade qui se rendait régulièrement en Europe pour des soins appropriés. Sa famille a même

soutenu que les malaises du juge avaient été ressentis chez lui à la maison. C'est à ne rien comprendre que la famille se soit tue dès les premières heures en ne parlant pas de ces coups qu'aurait reçus à la tête.

Gardé par la police nationale, qui s'était d'ailleurs empressée de préciser les circonstances de ce décès, rien n'indiquait que le juge était agressé physiquement. Le chef de la police de la ville de Kinshasa n'avait pas non fait mention de cet acte brutal, évoquant plutôt une « crise cardiaque ».

Curieux qu'avec les premiers résultats de l'autopsie, le juge Yanyi ait succombé de ses blessures à la suite des chocs violents reçus à la tête. Quand et comment ? Difficile à dire.

Il y a cependant une question qui taraude les es-



Le juge Raphaël Yanyi (Photo Net)

prits : cette hypothèse serait-elle dictée par une volonté subtile de détourner l'attention sur l'autre probabilité, celle d'un empoisonnement ?

RETOUR À LA CASE DÉPART

La famille du juge Yanyi a rejeté partiellement ce rapport et des voix des magistrats s'étaient levées pour mettre en doute ce rapport d'autopsie qui n'aurait pas eu recours à des laboratoires spécialisés pour examiner les échantillons. Il est donc clair que l'affaire du décès du juge Yanyi ne fait que commencer. L'enquête judiciaire en cours devra être menée avec responsabilité afin que de telles intimidations ne se repro-

duisent plus jamais.

Le dossier judiciaire ouvert par le parquet de Kinshasa/Gombe qui a donné lieu à l'autopsie vient de prendre davantage de volume avec une enquête. Désormais, cette enquête devrait probablement aboutir à un procès public. Plusieurs intérêts sont en jeu dans ce décès.

Pour certains analystes, il peut s'agir d'un sévère avertissement de la mafia congolaise qui veut intimider les juges afin de les conditionner dans la manière de dire le droit. Les parties au procès Kamerhe, dont le verdict est attendu ce samedi 20 juin, ont aussi intérêt dans cette mort soudaine. Laquelle ? On ne sait pas le dire avec exacti-

tude.

Il y a aussi la guéguerre que se livrent des magistrats pour le contrôle du juteux et prestigieux poste de premier président du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe. Ces autres hypothèses doivent également intéresser les enquêteurs.

Les premiers résultats de l'autopsie n'ayant pas fait l'unanimité, l'ACAJ de Me Georges Kapiamba a vivement recommandé au Procureur général de requérir une « contre-expertise » d'un laboratoire spécialisé à l'étranger. L'Ong de défense des droits de l'Homme insiste aussi pour que « le Parquet soit seul maître dans la conduite de l'enquête et de la communication au public ».

C'est dire que dans le décès brutal du juge Yanyi, on est encore loin de dénouer cette énigme. A première vue, le fait qu'il soit décédé en plein procès Kamerhe pose un lien évident avec tous les enjeux politiques et financiers qui entourent cette bataille judiciaire qui tente de démanteler toute la mafia tissée autour du programme de 100 jours du chef de l'Etat.

Au terme d'un bras de fer avec le FCC, Kabund joue et perd en justice

F.M.

Après son triomphe au Conseil d'Etat, Jean-Marc Kabund, désormais ex-premier vice-président de l'Assemblée nationale, a été recalé à la Cour constitutionnelle.

Il faut dire que, jusqu'au bout, Kabund s'est battu pour faire plier le FCC (Front Commun pour le Congo). Jusqu'au bout, Kabund a cru qu'il était en mesure de récupérer son poste de premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale. Le premier pas du Conseil d'Etat a été une

réussite, avant qu'il ne trébuche à l'étape de la Cour constitutionnelle.

Jean-Marc Kabund vient d'expérimenter, non sans douleur, les rigueurs de l'Etat de droit. La justice, qui lui avait permis de jubiler lors de l'interdiction faite à l'Assemblée nationale de ne pas se réunir, vient de le débouter. La joie n'aura donc été que de courte durée.

Lors de son audience publique du mercredi 17 juin 2020, la Cour constitutionnelle a débouté le député UDPS Jean-Marc Kabund-A-Kabund qui s'était opposé à son éviction du poste de vice-prési-

dent de l'Assemblée nationale. La requête de l'élu de Mont-Amba à Kinshasa a été déclarée « recevable mais non fondée ». Ces quatre mots ont suffi pour réduire à néant les ambitions de Kabund de revenir en triomphe au bureau de la chambre basse du Parlement.

Son éviction est désormais actée. La majorité des députés a eu raison de la témérité de ce député qui a humilié la chambre basse du Parlement en obtenant de la justice qu'une plénière pour élire son successeur ne se tienne pas. La police avait quadrillé le Palais du peuple,

siège du Parlement, empêchant les députés nationaux d'accéder à l'hémicycle. Il a fallu que la présidente de l'Assemblée nationale calme le jeu pour que les esprits surchauffés s'apaisent à leur tour.

Quoi qu'il en soit, dans ce bras de fer avec ses collègues de la majorité parlementaire, Kabund était perdant malgré toutes ses gesticulations. Politiquement, Jean-Marc Kabund sort amoindri dans ce duel disproportionné.

Il lui reste de se consacrer à la redynamisation de l'UDPS afin d'apporter au chef de l'Etat le soutien politique

dont il a besoin pour la prochaine échéance électorale de 2023.

Kabund doit se refaire une nouvelle stature politique. C'est sa seule voie de survie. La tâche ne sera pas facile. Au sein de l'Udps, Kabund doit asseoir son autorité, au moment où la fronde s'amplifie. Au Parlement, c'est un homme seul qu'il devra apprendre à cohabiter avec tous ceux qu'il a combattus, jusqu'à l'humiliation de l'interdiction d'accès au Palais du peuple.

Décidément, il n'est pas bon de se retrouver dans la peau de Jean-Marc Kabund.

Assemblée nationale : la tête du VPM Kankonde mise à prix

(Suite de la page 2)

aux pieds l'inviolabilité du palais du peuple

Interpellé l'Assemblée nationale à ce sujet, les réponses de Gilbert Kankonde n'ont pas calmé la colère des élus, ulcérés par l'humiliation subie il y a une semaine au Palais du Peuple.

Les caciques du FCC sont déterminés à avoir la tête de ce cadre de l'UDPS.

En dépit de leur défaite à la présidentielle de décembre 2018, le FCC veut affirmer sa suprématie dans le jeu politique.

Pour planter le décor de cette déchéance de Gilbert Kankonde, le président du Sénat, Alexis Tambwe Mwamba, a rappelé au Premier ministre Ilunga Ilunkamba une disposition constitutionnelle qui stipule « qu'en cas d'une motion de

défiance adoptée contre un ministre, ce dernier doit démissionner dans les 24 heures ».

Ce pavé du speaker de la chambre haute sonne comme une menace dans les oreilles des membres du Gouvernement visés par une éventuelle motion de défiance.

Félix Tshisekedi lâchera-t-il un de ses pions majeurs, après la chute d'un de ses

fidèles, Jean-Marc Kabund ?

Le fils de l'opposant historique ne manque pas de marges des manœuvres pour négocier avec son partenaire de la coalition, Joseph Kabila.

Il s'agit de dissuader les députés du FCC à renoncer à une démarche qui risque de fragiliser la coalition qui vient de traverser une zone de fortes turbulences avec l'affaire Jean-Marc Kabund.

Le FCC serait-il sur le point de prendre sa revanche sur Kankonde ? En effet, la famille politique de Joseph Kabila n'a pas encore oublié le soutien du VPM de l'Intérieur au gouverneur du Kongo central, Atou Matubuana, pourtant désavoué dans les rangs du FCC.

A tout prendre, le sort de Kankonde au gouvernement se trouve entre les mains de Tshisekedi et Kabila.

Portée par des avocats canadiens, encore une plainte contre Kabila à la CPI

Des plaintes contre l'ancien président Joseph Kabila se multiplient. Après celle déposée auprès de la justice congolaise, un groupe d'avocats installés au Canada vient de déposer la sienne auprès du procureur de la CPI, Fatou Bensouda.

JONATHAN M.

Un groupe d'avocats canadiens, réunis dans le cadre du Partenariat canadien pour la justice internationale (PCJI) a, dans une plainte datant du mercredi 17 juin 2020, demandé à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur les atrocités perpétrées en RDC par l'ancien président, Joseph Kabila et sur les membres de son gouvernement.

Le PCJI a soumis cette demande sous forme d'une lettre signée par 17 autres experts et organisations de la Société civile. Le Bureau du Procureur avait auparavant mené les enquêtes sur ces atrocités, mais pas en profondeur.

« Bien que le Bureau du procureur ait précédemment mené des enquêtes et poursuivi certains auteurs relativement à des crimes internationaux commis en RDC, celui-ci n'a pas encore abordé

sérieusement le rôle et la responsabilité de l'ancien président Kabila et de son administration dans la commission d'atrocités incluant des meurtres, des détentions arbitraires, de la torture, des violences sexuelles et des disparitions forcées, » plaide le Partenariat canadien pour la justice internationale.

Les signataires de la plainte disent se faire l'écho aux voix d'organisations congolaises et internationales de défense des droits humains qui ont aussi appelé la CPI à agir.

UNE PLAINTÉ DE TROP

Ce collectif d'avocats a recensé tous les crimes commis pendant le long règne de 18 ans du régime Kabila. Il y en a eu, en effet, dans le cadre de la répression des manifestations contre le maintien de Joseph Kabila au-delà de la fin de son mandat le 19 décembre 2016.

Pendant deux ans,



Joseph Kabila Kabange, Autorité Morale du FCC (Photo Net)

l'Eglise catholique au Congo, les mouvements citoyens et la Société civile étaient vent debout contre son maintien en organisant des manifestations pacifiques. La répression de ces manifestations a donné lieu à plusieurs morts par balles ou par la torture.

Selon ces avocats canadiens, l'impunité persistante

des crimes commis sous Kabila a contribué à un climat de peur et à une escalade alarmante de la violence en RDC, sur fond de rumeurs selon lesquelles Kabila envisagerait de revenir au pouvoir, estime le groupe d'avocats.

La grande question est de savoir si leur requête peut aboutir, car la CPI, étant une

juridiction d'exception, n'est habilitée à recevoir des plaintes que sous certaines conditions bien définies. D'autres plaintes du genre moisissent dans les tiroirs de la justice tant nationale qu'internationale.

Cette initiative ne serait-elle pas de trop ? On n'est pas loin de ce cas de figure.

Portée par Jules Waka-Ndumba depuis la Grande-Bretagne

La diaspora congolaise pousse Tshisekedi à s'affranchir de Kabila

La diaspora congolaise ne veut plus se mettre à l'écart du combat politique. Elle entend également jouer son rôle en participant au débat politique. Que ça soit en France, en Belgique ou en Grande-Bretagne, le discours souvent belliqueux des Congolais, qui se disent « combattants », est plutôt modéré depuis un temps. Ils sont portés vers un seul objectif : le vrai changement au terme de l'alternance issue des élections du 30 décembre 2018.

Eparpillée à travers le monde, la diaspora congolaise attend voir le chef de l'Etat Félix Tshisekedi poser des actes qui vont réellement dans le sens de la rupture avec les 18 ans de Joseph Kabila.

En Europe, la diaspora congolaise, particulièrement celle basée en Grande-Bretagne, s'organise. Plus question, pense-t-elle, de se verser dans les actes de vandalisme ou de chasse à l'homme des dirigeants congolais en séjour dans le vieux continent. Elle pense orienter son com-

bat dans les idées pour un Congo nouveau. C'est ce que prône Jules Waka-Ndumba depuis la Grande-Bretagne.

En cette période de confinement généralisé, imposé par la pandémie de Covid-19, ces groupes de Congolais, qui ne jurent que par un vrai changement, ont redoublé d'ardeur. Selon eux, les élections de décembre 2018 n'ont pas résolu le problème.

Loin de l'alternance, ils estiment que ces élections ont depuis lors plongé le pays dans l'impasse

Depuis Londres, en Grande-Bretagne, notre correspondant a contacté M. Jules Waka-Ndumba, qui se présente comme le leader d'une nouvelle vague, les Combattants résistants congolais (CRC). Il fait sa lecture de la situation politique et sociale actuelle de la RDC.

Contrairement aux autres mouvements qui pululent en Europe, tant en France, Belgique qu'ailleurs, Jules Waka-Ndumba se démarque des actions subver-



Jules Waka-Ndumba

sives.

« L'objectif n'est plus essentiellement de se montrer violent contre le régime en place au pays, mais de mener également le combat au niveau du débat politique », préconise-t-il. D'où le recours aux réseaux sociaux pour une plus grande portée de leur dis-

cours politique. L'ambition serait, affirme-t-il, de participer aux échéances électorales futures quand « les conditions le permettront ».

Par ailleurs, Jules Waka relève l'incapacité du gouvernement en place de répondre aux exigences sociales du peuple qui croupit dans une

misère noire. Il prône dès lors la rupture du deal qui lie le chef de l'Etat Félix Tshisekedi à Joseph Kabila.

« Au sein du gouvernement, la présence en son sein de plusieurs membres du FCC de Kabila constitue un frein majeur à l'éclosion d'un Etat de droit, du progrès social dans le pays », constate-t-il.

Son alternative pour le nouveau régime est de « s'affranchir de Joseph Kabila qui, visiblement n'a aucun intérêt de voir le président Félix Tshisekedi réussir son mandat ».

C'est la voie idéale, pense-t-il, pour sauver le Congo. Il promet de s'y investir à fond. « Si cela tarde, le mouvement CRC ne ménagera aucun effort pour que le peuple congolais dans son ensemble rejette la coalition au pouvoir qui, du reste, montre beaucoup de signes de divergences. La coalition FCC-CACH est une union contre-nature », clame Jules Waka.

ROBERT EKILA (CP, DEPUIS LONDRES)

Renouveau à la DGI et à la DGDP : le ministère des Finances trace la voie à suivre

Que ce soit à la Direction générale des impôts (DGI) ou la Direction générale de la dette publique (DGDP), dotées depuis lors d'un nouveau staff, l'autorité de tutelle, à savoir le ministère des Finances, se concentre sur trois axes prioritaires : « préserver la paix sociale entre cadres et agents; considérer la méritocratie; et préserver un climat fructueux » avec tous les partenaires » - les assujettis fiscaux concernant la DGI et les créanciers de l'Etat pour la DGDP.

F.K.

A la Direction générale des impôts (DGI) et à la Direction générale de la dette publique (DGDP), l'heure est au renouveau. C'est un vent nouveau qui souffle désormais dans ces deux services spécialisés du ministère des Finances, avec la nomination de nouveaux dirigeants. Barnabé Mwakadi Mwamba a été porté à la tête de la DGI, alors qu'à la DGDP, le chef de l'Etat a jeté son dévolu sur Laurent Batumona. C'est entre mardi et mercredi que les deux hauts fonctionnaires de l'Etat ont pris possession de leurs bureaux, sous l'œil vigilant du prof Vincent Ngonga Nzinga, directeur de cabinet du ministre des Finances.

Dans le contexte difficile de Covid-19, qui a sérieusement réduit les marges de mobilisation des recettes publiques, le gouvernement, via le ministère des Finances, nourrit de grandes attentes dans la capacité contributive de la DGI au budget de l'Etat.

Aussi, le ministre des Finances a-t-il appelé la nouvelle direction de l'administration fiscale à centrer son action sur trois axes prioritaires, à savoir : « préserver la paix sociale entre cadres et agents de cette régie financière; à considérer la méritocratie; et à préserver un climat fructueux avec les assujettis fiscaux ».

Ça sera pareil pour la DGDP où l'autorité de tutelle attend voir les nouveaux diri-

geants préserver la paix sociale pour une bonne gestion de la gestion publique de l'Etat.

UNE NOUVELLE PAGE À LA DGI

Après les années Sele Yalaghuli, c'est désormais Barnabé Mwakadi Mwamba qui a été appelé à écrire son nom dans les annales de la Direction générale des impôts (DGI). C'est le mardi 16 juin 2020 que le tout nouveau directeur général de la DGI a pris ses fonctions, au cours d'une cérémonie de remise-reprise, présidée par Vincent Ngonga Nzinga, directeur de cabinet du ministre des Finances.

Dans sa tâche de présider aux destinées de la Direction Générale des Impôts, le DG Barnabé Mwakadi sera assisté de deux adjoints : André Ngoy Yav Nzam et Abdon Etina Pekile.

C'est dire qu'un nouveau vent souffle à la Direction Générale des Impôts (DGI). A Barnabé Mwakadi Mwamba, son tout nouveau Directeur Général, de se mettre à la hauteur de la confiance qu'il mérite du chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

En tout cas, à la nouvelle direction de la DGI, le ministre des Finances a prôné la méritocratie, en considérant le mérite des uns et des autres quel que soit leur tribu. C'est à ce prix, note-t-il, que l'administration fiscale va relever le défi de la mobilisation des recettes.

Au moment où le



...Laurent Batumona à la DGDP

monde entier est secoué par la pandémie du Covid-19, la tâche de la DGI s'annonce donc difficile, mais pas impossible.

Le DG Barnabé Mwakadi en est bien conscient. C'est pourquoi, pour sa première prise de parole en qualité de patron de l'administration fiscale congolaise, il a lancé un appel à la mobilisation de chaque agent et cadre des impôts en vue d'aider la DGI à remplir sa mission, celle de mobiliser les ressources nécessaires pour le fonctionnement de l'Etat.

LAURENT BATUMONA AUX COMMANDES DE LA DGDP

Barnabé Mwakadi Mwamba s'est donné, entre autres priorités au cours de son mandat, d'améliorer les conditions de travail des agents de la régie, tout en renforçant le partenariat avec la délégation syndicale.

Dans les milieux des Fi-

nances, Laurent Batumona, le tout nouveau directeur général de la Direction générale de la dette publique, n'est pas un illustre inconnu. Après avoir assumé, il y a quelques années, les fonctions de directeur général de la DGI, Laurent Batumona retrouve donc les couloirs du ministère des Finances. C'est finalement à la DGDP qu'il devra mettre en œuvre son expertise dans le difficile secteur de la dette publique, tant interne qu'externe. A première vue, il en a les compétences pour avoir déjà arpenté les méandres de l'administration fiscale congolaise

Relayant les recommandations du ministre des Finances Sele Yalaghuli à la nouvelle équipe dirigeante de la DGDP, le professeur Vincent Ngonga a insisté sur la préservation de la paix sociale, élément majeur, selon lui, dans l'accomplissement de la mission assignée à cet organe conseil du gouvernement en matière de dette.

« Les ressources humaines doivent aussi être valorisées, car il n'est de richesse que l'homme », a insisté le représentant de l'argentier national. Le professeur Vincent Ngonga a particulièrement fait mention du « melting pot », la promotion par la méritocratie en considérant le mérite des uns et des autres quelle que soit leur province d'origine.

C'est sur le terrain de la dette extérieure que Laurent Batumona devra imprimer sa marque pour lever différents malentendus qui entourent cette question, a rappelé le prof Ngonga.

« Un échéancier devra être mis en place selon des critères objectifs. Le retard est dû aux impondérables liés à la dette sociale. Le paiement du service de la dette intérieure présente des difficultés, notamment à cause des ressources limitées. C'est pourquoi des discussions sont entamées afin de trouver les voies et moyens de titrisation de cette dette de manière à retirer à l'état cette épine », a-t-il ajouté.

Dans sa nouvelle casquette de directeur général de la DGDP, Laurent Batumona s'est engagé à respecter scrupuleusement les recommandations faites par le ministre des Finances dans le but de relever le défi.

Dans l'exercice de ses fonctions au sein de la DGDP, Laurent Batumona sera secondé par Anicet Kuzunda, en qualité de directeur général adjoint.

Après la DGI et la DGDP, on s'attend au niveau du ministère des Finances à de nouvelles nominations au sein de la DGDA (Direction générale des douanes et accises) et de la DGRAD (Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations).

Ces nominations interviennent au moment où le gouvernement vient d'adopter la stratégie de mobilisation des recettes élaborée par le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, lui donnant le feu vert pour accroître la capacité contributive de l'Etat congolais.



Barnabé Mwakadi à la DGI...

Conservation et protection des parcs dans le Haut-Katanga

Des adolescents assassinés à Kilumbe : des agents de Robert Muer et Rodriguez Katembo mis en cause

Le 9 juin 2020, le journal en ligne Environews titrait sur son site : « Conservation : un adolescent de 16 ans tué dans le parc national d'Upemba, ses présumés assassins toujours introuvables ». Avec le temps, on en sait un peu plus sur les dessous de ce qui paraît désormais comme un meurtre. A Lubumbashi, chef-lieu du Haut-Katanga, l'information fait grand bruit. Sur place, la Société civile, qui s'est invitée dans le débat, pointe du doigt des agents agissant sous les ordres de Robert Muer et Rodriguez Katembo.

La mort au début de ce mois de juin d'un adolescent dans le parc national d'Upemba n'était pas un accident. Derrière ce décès, il y a une main noire qui a agi. Après les informations relayées par le media en ligne Environews, on sait désormais ce qui s'est réellement passé ce 9 juin 2020 dans la concession du parc d'Upemba. A Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, des langues commencent à se délier, liant des morts en série des adolescents aussi bien à Upemba que dans le parc national de Kundelungu.

Selon le journaliste environnementaliste du Katanga, Demester Maloba, et un article publié, le 9 juin 2020, par le journal en ligne Environews, un jeune garçon de 16 ans a trouvé tragiquement la mort dans la zone de Kilumbe, située dans le parc national d'Upemba, dans la province du Haut-Katanga. Les faits se sont déroulés au mois de mai dernier, lorsque cinq écocardes, agissant sous l'autorité du Britannique Robert Muer de "Save Virunga" et le Congolais Rodriguez Katembo de "Forgotten Parks", en patrouille dans cette zone, ont surpris ce jeune garçon en train d'arranger sa pirogue. Réputés pour leur brutalité et violence à l'endroit des villageois, ils l'auraient confondu à un braconnier des éléphants et tiré sur lui à bout portant.

« En effet, le 7 mai 2020, la population de Kilumbe dans le territoire de Malemba Nkulu, chefferie de Nkulu, a enregistré la mort d'un enfant, Ngoy Fidel, âgé de 16 ans, tué par les gardes du parc à bout portant. Pour l'instant, les 5 gardes du parc sont en fuite, malgré les recherches engagées par l'auditorat militaire et les autorités politico-administratives de Kamina, ils sont encore introuvables. L'on croit qu'il y a lieu d'interpeller les responsables qui auraient donnés l'ordre de tirer sur une personne inoffensive », s'indigne les organisations de la Société civile de la province du Haut-Katanga.

Pour ces organisations, la mort de ce jeune adolescent témoigne que les gardes des parcs de Kundelungu et Upemba, répondant aux ordres directs de Robert Muer (Save Virunga) et Rodriguez Katembo (Forgotten Parks), n'ont pas encore intériorisé les notions de la conservation concertée ou participative.

« Aujourd'hui, le bénéfice de la conservation doit aussi profiter aux populations riveraines des aires protégées. La situation dans la zone devient préoccupante dans la mesure où elle ne favorise pas la conservation participative et les initiatives de développement dans la région. Dans les Virunga, le duo fait la promotion du développement des centrales hydroélectriques par des Américains dont la famille du milliardaire Warren Buffet pour favoriser le développement, mais le même duo fait la mauvaise campagne contre les projets hydroélectriques des Congolais catalyseurs du développement en lisère du parc de Upemba dans le Katanga à la grande colère des chefs coutumiers et les menaces du chef Kalera qui ne cesse de rappeler au directeur général de l'ICCN la délimitation du parc en sa présence par son père. Les autorités de l'ICCN et politico-administratives n'ignorent pas les causes et les pistes de solutions proposées par les ONG », alerte ces organisations.

A Lubumbashi, la direc-



Des écocardes dans le parc national d'Upemba

tion provinciale de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) avait, dans un communiqué publié le 9 juin 2020, confirmé cette information tout en présentant ses condoléances à la famille explorée.

« Nous sommes très préoccupés et coopérons pleinement avec les autorités provinciales et la justice militaire afin de nous assurer que la vérité est établie et les responsables de sa mort sont traduits en justice », peut-on lire dans ce communiqué, largement relayé dans la toile. Le communiqué poursuit en ces termes : « Jusque-là, aucune charge n'a été retenue contre quiconque mais les enquêtes menées par les autorités compétentes se poursuivent. La direction du parc n'accepte aucune déviation de code de conduite et principes de l'exercice de métier des écocardes et va agir

en conséquence suivant les résultats de l'enquête si des écocardes étaient impliqués ».

L'ICCN cherche à se repentir. Le plus important, pense-t-elle, est le maintien de bonnes relations avec les communautés riveraines qui est le fondement de la stabilité des parcs nationaux de l'Upemba et Kundelungu.

Dans tous les cas, les populations de certains villages voisins du parc d'Upemba reprochent une brutalité violente de MM. Muer et Katembo et leurs hommes qui se comportent comme des colonialistes souverains dans la région.

Une délégation du Fonds de la Commission européenne pour le développement international et la coopération (COFED) avait passé dix jours à visiter le complexe du parc national d'Upemba et celui Kundelungu dans le ca-

dre d'une mission d'enquête pour évaluer la possibilité d'étendre son programme « Biodiversité pour la vie (B4Life) » dans ce complexe. « Forgotten Parks » en bénéficie sans respecter les droits de l'Homme dans la contrée, avec la complicité de Robert Muer de « Save Virunga ».

Du côté de la ville de Kamina, dans la province du Haut-Lomami, des sources concordantes évoquent des arrestations parmi les agents de MM. Muer et Katembo, couplées aux enquêtes de la Cour d'ordre militaire pour meurtre de deux filles dans le même village. Les responsables, pourtant recherchés par la justice militaire à Kamina, auraient fui, apprend-on, pour se réfugier à Lubumbashi, à Kipushi et ailleurs, en usant du trafic d'influence auprès de certaines autorités politiques et judiciaires. La Société civile recommande l'accélération des enquêtes par la justice militaire pour que les responsables intellectuels, les personnes impliquées dans ces meurtres et tous les responsables puissent réparer.

La Société civile justifie son plaidoyer par le fait que les éléphants et autres animaux sauvages des parcs ne doivent pas valoir plus que les vies humaines des Katangais, aux yeux des responsables de "Save Virunga" et de "Forgotten Parks" pointés du doigt accusateur.

ECONEWS AVEC BEN KOBO (CP, DEPUIS LUBUMBASHI)

Le réseau des aires protégées (AP) de la RDC couvre approximativement 11% du territoire national. Il englobe des paysages diversifiés, allant des forêts d'altitude, denses et humides, aux zones de savanes, et il renferme notamment cinq sites du patrimoine mondial. Les AP de la RDC sont globalement représentatives des écosystèmes de la région. Malgré les fortes pressions qui s'y exerce, la biodiversité est très riche et renferme encore des espèces emblématiques, telles l'okapi, le gorille, le paon congolais, etc.

Outre leur importance biologique, les AP restent primordiales pour les populations riveraines, dans la mesure où celles-ci en tirent de nombreuses ressources pour leur subsistance (plantes médicinales, pêche de subsistance, bois, miel, etc.). Les aires protégées renferment par ailleurs de nombreux sites d'importance culturelle ou spirituelle de forte valeur pour la population environnante.

Mais ces aires protégées aussi sont dramatiquement convoitées et, cela se manifeste sur le terrain, par une multitude de pressions, dont les plus fréquentes sont le braconnage, la conversion de l'utilisation des terres (exploitation agricole, utilisation illégale de pâturage de l'AP, exploitation minière artisanale de zones protégées, implantation de populations dans l'AP, etc.), l'exploitation illégale des ressources végétales (pour le bois d'œuvre et bois de chauffe) et la pollution (provenant des exploitations minières environnantes).

Sur le site déployé par l'Ong Maden David Adom au stade des Martyrs

Dépistage massif au Covid-19 : le VPM Tunda lance un appel aux Kinois

La riposte contre le coronavirus mobilise toutes les couches sociales. Au gouvernement, l'action ne se limite pas au ministère de la Santé. Pour preuve, le vice-Premier ministre en charge de la Justice, Me Tunda ya Kasende, a effectué dernièrement une descente sur le site de dépistage massif au Covid-19, ouvert à l'esplanade du stade des Martyrs, à Kinshasa, avec l'accompagnement de l'Ong Maden David Adom. Une occasion de lancer un appel aux Kinois pour se faire dépister gratuitement. La riposte passe aussi par un dépistage en masse.

F.K.

Au stade des Martyrs, le ministère de la Santé a ouvert à l'esplanade du stade des Martyrs, grâce à l'accompagnement de l'ONG Maden David Adom (MAD), un site de dépistage massif au coronavirus (Covid-19).

Le dispositif est impressionnant, si bien qu'au niveau du gouvernement, les appuis se multiplient pour inviter les Kinois à se faire dépister. « C'est le prix à payer, disent les experts de la Santé, pour stopper la progression de cette pandémie sur le sol congolais en général, et dans la capitale congolaise, en particulier ».

Pour marquer son adhésion à l'action soutenue par l'Ong Maden David Adom, le vice-Premier ministre (VPM), ministre en charge de la Justice, Me Tunda ya Kasende,

a fait le déplacement du stade des Martyrs pour s'imprégner du déroulement des opérations. Il n'a pas caché sa joie face aux matériels de dépistage massif déployés par l'Ong MAD.

Une occasion bien propice d'inviter les Kinois à adhérer à cette dynamique en se faisant dépister volontairement et sans frais.

« TOUT LE MONDE A INTÉRÊT À SE FAIRE TESTER »

« Ma visite ici est pédagogique. Je suis passé ici pour montrer à la population que tout le monde a intérêt à se faire tester, pas une seule fois, mais autant que possible. C'est-à-dire plusieurs fois chaque fois qu'on a la possibilité pour que l'on soit sûr, non seulement d'être soi-même en bonne santé, mais aussi de ne pas exposer les autres par la transmission de la ma-



Le VPM Tunda ya Kasende à son arrivée sur le site du stade des Martyrs

ladie », a déclaré Me Tunda dont les propos ont été relayés par le site d'infos en ligne, zoom-eco.

Sur place, le VPM de la Justice a salué l'apport de l'Ong MAD dans la riposte en RDC contre le Covid-19.

Membre de La Croix-Rouge israélienne, l'Ong

Maden David Adom s'est depuis lors rangée aux côtés de la RDC dans la lutte contre le coronavirus, grâce à l'intermédiation de l'opérateur économique israélien, Dan Gertler, très actif dans le secteur des ressources naturelles.

« Je suis venu voir le

travail fait à l'initiative de l'un des partenaires qui aiment le Congo. Il a placé ce centre de tests de masses pour permettre au plus grand nombre, même ceux qui sont à bord des véhicules ou à pied, pour se faire tester dans de bonnes conditions. Je voulais encourager tous ceux qui aiment le Congo, tous ceux qui nous accompagnent de suivre cet exemple », a indiqué le VPM Tunda Ya Kasende.

Sur le site du stade des Martyrs, tout se déroule normalement. Selon la coordinatrice du site, Mamie Kabongolo, l'enjeu consiste à faciliter et à soutenir l'action du Comité multisectoriel de la riposte contre le Covid-19.

« L'objectif est celui de rendre les résultats le plus vite que possible. Plus de 2.700 tests réalisés jusqu'au 15 juin dernier. Environ 1.000 résultats dont plus de 300 cas positifs. Et les résultats négatifs sont envoyés directement aux personnes ayant fait le test », a révélé la coordinatrice du site.

Sur le site du stade des Martyrs, tout est donc mis en place pour aider les Kinois à se faire dépister en un temps record. Un dispositif rendu possible grâce à l'Ong Maden David Adom.

Recrutement des policiers : privilégier la compétence et l'intégrité morale

VERON KONGO

Lors du 35^{ème} Conseil des ministres du vendredi 12 juin 2020, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Gilbert Kankonde, a présenté le dossier relatif au recrutement et à la formation de 6.000 élèves policiers pour l'année 2020. Cette nécessité, rapporte le Conseil des ministres, ressort d'une part, du constat selon lequel les effectifs actuels sont en deçà du minimum nécessaire pour la couverture du territoire national, et d'autre part, du vieillissement du personnel policier, dont bon nombre est déjà éligible à la retraite.

Cette proposition du vice-Premier ministre, ministre chargé de l'Intérieur ayant été adoptée après débats et délibérations, elle est supposée être d'application le plus tôt possible. Car, à l'heure qu'il

est, l'insécurité bat son plein à travers le pays.

Avec la résurgence du banditisme à main armée et à l'arme blanche par des délinquants, communément appelés « Kuluna », la police est quelque peu dépassée et certains d'entre eux, non seulement qu'ils se découragent en pleine opération, mais se rangent facilement du côté des malfaiteurs. Branle-bas du côté de la population qui ne sait alors à quel saint se vouer.

LA QUALITÉ AVANT TOUT

Maintenant que l'aval vient de lui être donné, le vice-Premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières devra user de toute sa sagesse dans le choix judicieux des personnes à faire partie de la commission qui s'occuperait certainement de l'opération de recrutement et



Des élèves de la Police en formation

de la formation des élèves policiers.

Le service de la police, disposant déjà en son sein une direction chargée de la formation, il serait bien indiqué de confier cette responsabilité au directeur de cette structure qui a d'ailleurs rang d'officier général. Quitte à lui joindre certaines personnes qui ne viendraient pas le tor-

pillar dans l'accomplissement de cette lourde mission.

Qu'on ne se leurre pas ! La Police nationale congolaise n'a pas bonne presse dans l'opinion. Cela à cause des bêtises que ne cessent de commettre certains de ses éléments. Voilà qui mérite une véritable cure de jouvence. Inutile d'énumérer les différents préjudices qu'elle cause

à la population.

UNE OCCASION PROPICE

Comme nous l'avons évoqué ci-haut, le recrutement des policiers doit se faire d'une manière réfléchie et ordonnée. La commission ad hoc devra éviter l'erreur de 1997 lors de la prise de pouvoir par feu Laurent-Désiré Kabila. Pour le besoin du lucre, plusieurs jeunes se sont empressés à servir sous le drapeau. Leur comportement sur le terrain est préjudiciable à telle enseigne que la population ne fait plus confiance à la population.

Le renouvellement de la police qui pointe à l'horizon est, non seulement une occasion de se débarrasser de mauvais éléments, mais aussi de faire une bonne sélection de ceux qui pourront servir d'encadreurs aux nouveaux venus à l'issue de leur formation.

« Likambo ya mabele » ou la politisation maladroite d'un procès

Depuis le départ du pouvoir de son mentor, Joseph Kabila, à qui il continue à jurer toute sa loyauté, le professeur Kikaya Bin Karubi s'est lancé dans la production des tribunes par lesquelles il décrypte à sa manière l'actualité politique et économique de la RDC, post-Kabila. Il s'intéresse cette fois-ci aux méandres du procès Kamerhe, dont le verdict est attendu le samedi 20 juin. Une tribune tirée de son compte twitter.

« Awa, eza nde likambo ya mboka »
« Awu bualu bwa djitunga »

« Awa ke mambu ya insi ya betu »

« Apa ni mambo ya inchi na watu wafungue macho ».

« Ce n'est pas moi qui suis attaqué, c'est le Président de la République et tout le monde peut le comprendre ».

C'est par ces termes génériques dans les quatre langues nationales que Vital Kamerhe a tenu à conclure sa plaidoirie dans le procès où il est poursuivi pour détournement des fonds alloués au programme des 100 jours du Président de la République. Pour ceux qui ne connaissent pas nos langues nationales, ces termes représentent un concept dans la psyché collective des Congolais pour signifier de manière générale et émotionnelle, la patrie, la nation, le pays à protéger contre les convoitises des étrangers qui cherchent à nous dominer ouvertement ou de manière subtile.

« Likambo ya mabele », cette expression fétiche coupe-gorge a une histoire dans l'environnement politique congolais. Lancée par Z'Ahidi Arthur Ngoma pour le compte de sa plateforme politique « Camp de la patrie » sous la transition « 1+4 », récupérée par Jean-Pierre Bemba dans le cadre des élections de 2006, relancée par Etienne Tshisekedi en prévision des élections de 2011, elle a été reprise par le « Rassop » entre 2015 et 2018.

C'est à l'étape de Genève que Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe vont la brandir pour signifier aux Congolais que Lamuka était dans le schéma de recolonisation du

pays. D'où leur retrait et la création du CACH. Que dix neuf mois plus tard, devenu directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi, le président de l'Unc la reprenne à son compte pour s'attirer la sympathie des Congolais alors qu'il est impliqué dans la gestion catastrophique du Programme des 100 jours ne peut que surprendre l'opinion avisée. Car les faits révélés par le procès – dont le prononcé du jugement est prévu le 20 juin 2020 – n'ont aucun fondement politique.

ET POUR PREUVES

Premièrement, lors de la chambre foraine du 11 juin 2020, la défense de Vital Kamerhe fait pression sur le juge pour la diffusion d'une vidéo. Dans l'extrait balancé, le président de la République déclare : « J'invite le gouvernement de la République à respecter le programme de décaissement pour permettre le parachèvement rapide des travaux... ».

En réalité, cet extrait n'est pas du discours du 2 mars 2019 mais du discours sur l'état de la Nation du 19 novembre 2019. Il est d'ailleurs précédé du passage « Le Programme d'Urgence dit des 100 jours a été exécuté sous la conduite de services de la Présidence de la République jusqu'en novembre 2019. Il a été repris depuis lors par le nouveau Gouvernement ». Or, les 57 millions USD à la base du procès ont été payés entre mars et avril 2019, soit 7 mois avant l'instruction du chef de l'Etat donnée au gouvernement Sylvestre Ilunga Ilunkamba investi par l'Assemblée nationale le 6 septembre.

Deuxièmement, la dé-



Le professeur Kikaya Bin Karubi

fense de Vital Kamerhe rempile en extrayant du discours du 2 mars 2019, date de présentation du « Programme des 100 jours » le passage ci-après : « Aussi, la nécessité de bien coordonner la mise en œuvre de mon action au service du peuple, m'oblige à revenir aujourd'hui devant vous, Peuple congolais, pour étaler les principales actions que j'entends voir le gouvernement de la République accomplir au cours de cent premiers jours sous ma supervision ».

Or, au cours du procès, la préoccupation majeure pour toutes les parties intéressées, et même pour l'opinion publique, a été d'identifier le superviseur du programme.

La réponse est venue des avocats du directeur de cabinet qui, lui, s'est évertué à se présenter plutôt en simple exécutant et que le superviseur était bel et bien le chef de l'Etat.

Troisièmement, le long du procès, Vital Kamerhe a utilisé abondamment l'argument « Sur instruction du président de la République », même en sachant pertinemment bien que ses actes allaient à des procédures établies, et dont certaines sont légales. Il a d'ailleurs relevé

l'existence des annotations du chef de l'Etat.

En fin politique, il sait qu'il n'a pas protégé le président de la République. Il a fait le choix de se protéger lui-même, donc de sacrifier le chef de l'Etat.

LE BOUC-ÉMISSAIRE, ENCORE ET TOUJOURS

Virevoltant, comme pour se tirer d'affaires, Vital Kamerhe, appuyé par sa défense, a imaginé dans ce procès un complot contre Félix Tshisekedi, l'instigateur ne pouvant être que Joseph Kabila et le FCC, le sempiternel bouc-émissaire des nouveaux détenteurs de l'impérialisme et leurs sympathisants sur les réseaux sociaux et lorsqu'ils se déploient sur les médias traditionnels.

Aussi, lors de la dernière séance, a-t-il fait l'éloge du Programme des 100 jours qu'il a estimé meilleur comparé aux « 5 Chantiers » et à la « Révolution de la Modernité ».

Le paradoxe est que l'ancien secrétaire général du PPRD semble ne plus se souvenir d'avoir été en 2006 la cheville ouvrière de la campagne de Joseph Kabila, avec comme thème « les 5 Chantiers de la République », programme quinquennal que nous avons élaboré ensemble.

Il a formellement démissionné du Parti présidentiel de l'époque en janvier 2011. Ensuite, il a avoué, au cours du procès, avoir trouvé dans les tiroirs (du régime sortant) l'essentiel des projets du Programme des 100 jours.

Il fonde ainsi la théorie du complot en évoquant comme cause de la jalousie de Joseph Kabila et du FCC contre Félix Tshisekedi, les acquis de la gratuité de l'enseignement de base, le nombre d'écoles réhabilitées et

construites, les effectifs des enseignants etc. faisant table rase des avancées significatives réalisées pourtant par le régime sortant dans tous ces secteurs.

Bref, Vital Kamerhe a poussé l'audace jusqu'à livrer Joseph Kabila et ses alliés du FCC à la vindicte populaire.

TSHISEKEDI CONTRE KABILA : LA GAFFE ULTIME

A partir de cet instant, qu'il soit déclaré coupable ou non coupable au terme du procès, le directeur de cabinet du président de la République a choisi la mauvaise voie pour dégager sa responsabilité de l'affaire : adopter comme stratégie de défense les faits d'exposer le chef de l'Etat Félix Tshisekedi et de discréditer le sénateur Joseph Kabila.

Maladroit a été son stratagème de jouer la carte Tshisekedi contre Kabila en balançant entre-temps le fameux « likambo ya mabele », une gaffe gauche et imparable.

A Kinshasa et dans l'arrière pays, cette phrase assassine, qui n'a jamais porté bonheur à tous ceux qui l'ont utilisée, a été tellement galvaudée, qu'elle ne peut que produire l'effet boomerang. Une apocalypse prématurée d'une carrière politique qui avait tout pour être auréolée de toutes les couronnes imaginables, n'eusse été l'infidélité, la lâcheté et la trahison : Mushobekwa Kalimba wa Katana, Mobutu Sese Seko, Etienne Tshisekedi, Léon Kengo wa Dondo, le Général Kalume Numbi, Mzee Laurent-Désiré Kabila, Joseph Kabila Kabange, Martin Fayulu, Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et, désormais, Félix Tshisekedi Tshilombo...

PROF BARNABÉ KIKAYA BIN KARUBI

L'établissement

« DIEU EST GRAND »,

Immatriculé RCCM :

CD/KUM/17-A-01695 ; ID 01-93-N26370 Q.

Exploitant Forestier dans la province de l'Equateur, cherche un partenaire pour association

Pour tout contact, appelez

Robert Lokota au + 243 812 644 754

E-mail : kuedias1969@yahoo.fr

Coronavirus : le Maroc envoie masques et médicaments à 15 pays africains

Dans le sillage de son engagement pris en avril de renforcer la solidarité Sud-Sud, le roi Mohammed VI du Maroc a ordonné l'envoi d'aides médicales à 15 pays subsahariens pour les aider à lutter contre le nouveau coronavirus. Depuis le Maroc, un pont aérien est établi avec différentes capitales de l'Afrique subsaharienne. Les avions de la Royal Air Maroc (RAM) se sont remis à sillonner le ciel africain pour acheminer huit millions de masques sanitaires et 75 000 boîtes de chloroquine.

J.M.

Le soft power marocain en action... Pour aider «les pays frères africains» à lutter contre le coronavirus, le Maroc a commencé à envoyer, le 14 juin 2020, 8 millions de masques, 30 000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 75 000 boîtes de chloroquine, un médicament produit et utilisé au Maroc contre le Covid-19. L'aide inclut également 900 000 visières, 600 000 charlottes et 60 000 blouses destinées au personnel hospitalier, ainsi que 15 000 boîtes d'Azithromycine, antibiotique associé à la chloroquine dans le traitement préconisé notamment par le professeur Raoult, basé à Marseille, en France. Le Maroc et les pays africains ne prennent pas en compte les doutes émis par plusieurs études scientifiques sur l'efficacité de la chloroquine.

MAROC, PUISSANCE AFRICAINE

Dans un communiqué, le ministère des Affaires

étrangères marocain affirme que cette aide vise à fournir du matériel médical préventif, afin «d'accompagner les pays africains frères» dans leurs efforts de lutte contre la pandémie du Covid-19. Tous ces produits et équipements sont fabriqués au Maroc, suivant les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), affirme ce communiqué. Ils seront envoyés à une quinzaine de pays : Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, eSwatini, Guinée, Guinée-Bissau, Malawi, Mauritanie, Niger, RD Congo, Sénégal, Tanzanie, Tchad et enfin Zambie.

Le roi Mohammed VI avait annoncé en avril le lancement d'une «action de solidarité» en faveur des pays africains pour permettre «un partage d'expériences» dans la gestion de la pandémie. Le royaume a multiplié les initiatives diplomatiques et les investissements ces dernières années en Afrique. Cultivant son «soft power» sur le continent, depuis son retour dans l'Union Africaine.



Acheminement d'aides médicales à plusieurs pays africains afin de les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le Covid-19. © MAP

Le Maroc a également montré ses capacités et son efficacité face au Covid-19 durant cette crise sanitaire. Soignant au passage son image en Afrique, mais aussi auprès des touristes européens.

Il est vrai que les 35 millions d'habitants du pays ont été relativement épargnés, avec près de 9 000 cas de contamination et 212 décès officiellement recensés. Toujours selon les autorités, la pandémie est aujourd'hui maîtrisée puisque le pays compte actuellement 700 cas actifs Covid-19, pour la plupart «dans un état de santé rassurant et stable».

LE BOUT DU TUNNEL EN VUE

Le pays a d'ailleurs commencé un déconfinement lent et progressif depuis le 11 juin 2020 en commençant par les zones les moins peuplées. Mais les restrictions ont été maintenues dans les grandes villes du pays. Plusieurs nouveaux foyers ont été détectés ces derniers jours dans une usine textile de Kénitra, à Marrakech et Casablanca, montrant que le virus est toujours actif, mais vite détecté...

Afin de libérer des places dans les hôpitaux du royaume pour les autres ty-

pes de maladies et les touristes à venir, tous les futurs cas de Covid seront regroupés dans deux structures sanitaires localisées à Benslimane et Benguerir. Ce regroupement s'accompagnera de la poursuite des dépistages massifs de l'ensemble des personnes contacts sur tout le territoire national.

Cette mesure permettra d'accélérer, à partir du 20 juin, le processus de levée progressive du confinement et ce, avec l'idée toujours présente d'une ouverture aux touristes européens début juillet, si la situation reste maîtrisée.

La Banque africaine de développement rejoint le Réseau d'obligations durables du Nasdaq

ECONEWS

Le Nasdaq a annoncé, mercredi dernier, l'intégration de la Banque africaine de développement, BAD l'un des plus grands émetteurs mondiaux d'obligations à impact social, au Réseau d'obligations durables du Nasdaq (NSBN). Le NSBN est une plateforme internationale accessible au public, conçue pour améliorer la transparence du marché des obligations durables et vertes à impact social.

Dix obligations de la Banque ont été ajoutées à la plateforme, dont son emblématique emprunt obligataire social d'une valeur de 3 milliards de dollars américains, «Combattre le Covid-19», lancé en mars 2020, l'obligation sociale la plus élevée à l'époque sur les marchés de

capitaux internationaux. «Combattre le Covid-19» reste à ce jour la plus importante émission obligataire sociale libellée en dollars américains.

Il a pour objectif de contribuer à l'atténuation de l'impact économique et social de la pandémie sur les moyens de subsistance des populations africaines et les économies du continent.

En se joignant au Réseau d'obligations durables du Nasdaq, les émetteurs socialement responsables bénéficient d'une occasion unique d'attirer l'attention sur les mesures concrètes qu'ils prennent relativement au financement de la lutte contre le changement climatique et de la croissance verte.

«Le Nasdaq se félicite de l'intégration de la Banque africaine de développement à

notre plateforme d'obligations durables avec, en particulier, son obligation sociale Fight Covid-19, lancée pour atténuer l'impact de la pandémie sur les économies africaines et les moyens de subsistance de ses populations. Nous sommes fiers d'offrir une visibilité à un émetteur doté d'un mandat social aussi puissant, et dont le monde a plus que jamais besoin, notamment en ces temps difficiles», a déclaré Ann-Charlotte Eliasson, vice-présidente, responsable de la liste des obligations de l'UE et de la dette durable.

Depuis le lancement du Réseau d'obligations durables du Nasdaq en décembre dernier, plus de 40 émetteurs de 13 pays ont ajouté plus de 4 000 obligations à la plateforme, dont la Nordic Investment Bank, HSBC et

Fannie Mae.

«La plateforme d'obligations durables du Nasdaq, est une vitrine à travers laquelle nous mettons en avant le combat que nous menons contre la pauvreté et pour le progrès du continent africain. Notre emprunt obligataire social «Combattre le Covid-19» est dédié à la protection des vies humaines et des moyens de subsistance», a déclaré Hassatou N'Sele, trésorier de la Banque africaine de développement.

La Banque a mis en place son propre cadre d'obligations sociales en 2017 et, au 31 décembre 2019, elle avait levé l'équivalent de 5,5 milliards de dollars américains à travers cinq transactions en soutien à 89 projets à impact social dans 28 pays d'Afrique.

En 2018, la Banque a été reconnue «deuxième ins-

titution la plus impressionnante pour les émissions d'obligations sociales et de durabilité» lors de la cérémonie de remise des prix du Global Capital pour les activités ISR (investissements socialement responsables) et l'obligation sociale sur 3 ans d'une valeur d'un milliard de couronnes norvégiennes émise par la Banque en 2019 a reçu le prix de «l'obligation sociale de l'année» décerné par Environmental Finance.

Le Nasdaq est une entreprise technologique mondiale au service des marchés des capitaux et d'autres industries.

Notre offre diversifiée de données, d'analyses, de logiciels et de prestation de services permet à nos clients d'optimiser et de concrétiser leurs objectifs en toute confiance.

Relance post-Covid : difficile unanimité au sein de l'Union européenne

L'Union européenne peine à dégager un compromis sur la stratégie de relance de son économie, après la sortie de crise de Covid-19.

MARC NZATE

Trouver le traitement à la crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus est un défi pour l'Union européenne. Les quatre pays membres surnommés les frugaux restent sur leur position, tout argent donné aux capitaux devra être remboursé.

Le président de l'Eurogroupe reconnaît que l'obtention de l'aide européenne devra être accompagnée de contreparties. Mais pas question pour autant de rétablir des politiques d'austérité. Ces fonds doivent « financer des changements structurels en Europe liée à l'économie verte et au numérique. L'autre idée est qu'il n'y ait pas l'intervention d'une troïka. Comme cela nous avons pu mettre de côté la défiance observée après la crise de 2010 », explique Mario Centeno.

Le fonds de relance proposé par la Commission disposerait de 750 milliards d'euros. Les divergences entre les 27 portent sur : le montant de la stratégie de relance, la répartition de ces fonds et les modalités pour collecter cet argent.

Les eurodéputés demandent aux dirigeants de l'Union de dépasser leurs intérêts nationaux pour l'avenir du projet européen. « C'est une question de solidarité mais pas seulement. C'est ce que doivent prendre en compte les pays réticents au plan de relance, on parle du marché unique et de la survie de l'euro », insiste la présidente du groupe social-démocrate Iratxe García.

Les dirigeants européens se retrouveront vendredi en visioconférence pour évoquer pour la première fois ensemble la proposition de la Commission européenne. Les possibilités d'un accord sem-

blent faibles. Des avancées pourraient avoir lieu dans le courant du mois prochain.

L'APPEL DE MERKEL

Angela Merkel a exhorté jeudi ses partenaires des Vingt-Sept à s'accorder rapidement sur le budget pluriannuel de l'Union européenne (UE) et sur le fonds de relance destiné à aider l'économie du bloc à se remettre du choc causé par la pandémie liée au nouveau coronavirus. La chancelière allemande a estimé qu'un accord éventuel ne serait pas scellé lors du Conseil européen en visioconférence de vendredi mais plutôt à l'occasion d'une réunion en face à face plus tard dans l'année. « Je vais plaider pour qu'au Conseil européen, nous parvenions à une décision et un accord sur le budget pluriannuel et le fonds de relance aussi rapidement que possible », a déclaré Angela Merkel lors d'un discours au Parlement.

Le plan de relance approuvé par la Commission

européenne n'est pas un chèque en blanc. Pour accéder à l'argent, les États membres devront respecter une série de conditions.

PLAN DE RELANCE DE L'UE

« Ce n'est pas un outil de sauvetage avec des conditions en annexe. Je sais que c'est ce que nous avons vécu dans le passé. Mais ce ne sera pas la même chose à l'avenir », expliquait début juin Paolo Gentiloni, commissaire européen à l'économie.

Les États membres devront présenter un plan national avec des propositions d'investissement. Pour que la Commission l'approuve, ces investissements devront donner la priorité à la transition vers une économie plus verte et plus numérique.

« Je pense que la principale différence avec la précédente crise financière, c'est que cette fois il s'agit d'investissements et non d'austérité. Cette fois-ci, les États membres sont censés dépenser

de l'argent », précisait Sandra Parthie de l'Institut économique allemand.

Deuxième condition : les plans nationaux devront servir à moderniser l'économie et à la rendre plus résistante. C'est ce que beaucoup traduisent par des réformes structurelles.

Mais ce n'est probablement pas leur seul objectif auquel il faut s'attendre.

« Je pense qu'ils auront deux objectifs principaux. Un : ils vont essayer de réduire la proportion de subventions et d'augmenter la proportion de prêts. Et le second but serait d'introduire plus de conditions », expliquait pour sa part le député européen, Luis Garicano.

Le problème reste le timing. Les pays ont besoin d'argent maintenant. Or, les négociations pourraient durer longtemps. Au mieux, les gouvernements pourraient présenter leurs plans nationaux en avril prochain et commencer à recevoir l'argent en 2021.

Les tensions américano-chinoises continuent malgré une réunion de crise à Hawaï

ECONews avec AFP

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a rencontré, mercredi dernier, à Hawaï le haut responsable chinois Yang Jiechi lors d'une réunion de crise qui n'a pas suffi à apaiser les tensions extrêmes entre les deux premières puissances mondiales.

La journée a en effet été ponctuée par autant de manifestations d'un affrontement diplomatique qui se poursuit sans relâche, sur fond de polémique sur la gestion par la Chine de la pandémie due au nouveau coronavirus.

Le président des États-Unis Donald Trump a promulgué une loi pour sanctionner des responsables chinois accusés de « l'internement de masse » des musulmans ouïghours. Pékin a aussitôt dénoncé une « attaque vicieuse » et averti que Washington subirait des « conséquences ».

Auparavant, juste avant de recevoir son invité dans l'archipel du Pacifique, Mike Pompeo avait publié un communiqué commun avec ses homologues du G7 pour « exhorter fermement » la Chine à « revenir » sur sa loi controversée sur la sécurité nationale à Hong Kong, qui a déjà aggravé la confrontation sino-américaine en mai.

Une initiative du G7 que la Chine « rejette fermement », a souligné Yang Jiechi, selon un communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le face-à-face Pompeo-Yang était scruté d'autant plus près à Washington qu'il intervenait au moment où étaient publiés des extraits d'un livre de John Bolton, l'ex-conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, qui accuse le milliardaire républicain d'avoir cherché l'aide de la Chine pour décrocher sa réélection en novembre prochain.

A MINIMA

Signe du gel qui règne entre Washington et Pékin, l'entretien, qui a en fait commencé dès mardi soir et s'est poursuivi mercredi pendant près de sept heures, s'est tenu à l'écart des médias. Et les compte-rendus à minima publiés à son issue traduisent, dans le langage diplomatique, la persistance des désaccords.

« Les deux parties ont affirmé pleinement leurs positions respectives » et « ont décidé de continuer à garder le contact », a rapporté le Quotidien du Peuple, journal officiel du Parti communiste chinois au pouvoir, évoquant néanmoins un « dialogue constructif ».

« Le secrétaire d'État a souligné (...) le besoin



Yang Jiechi et Mike Pompeo lors d'une précédente rencontre, en novembre 2018 à Washington

d'échanges pleinement réciproques entre les deux nations dans leurs interactions commerciales, sécuritaires et diplomatiques », a-t-on affirmé côté américain. « Il a aussi souligné le besoin de transparence totale » contre la pandémie, a ajouté le département d'État américain.

Les relations sino-américaines, déjà tendues et rythmées par la guerre commerciale engagée par le président américain, se sont en effet nettement détériorées à mesure que le nouveau coronavirus, initialement signalé fin 2019 à Wuhan, en Chine, se propageait à travers la planète, faisant des États-Unis le pays le plus endeuillé. Mike Pompeo et Yang Jiechi, numéro un du Parti communiste pour la politique étrangère, s'étaient parlé pour la dernière fois le 15 avril. De-

puis, le dialogue était à l'arrêt. Le président Trump avait même menacé mi-mai de rompre les relations avec le géant asiatique, assurant qu'il ne souhaitait plus parler à son homologue Xi Jinping, présenté comme un « ami » jusque-là.

Certains observateurs doutaient que le secrétaire d'État américain puisse relancer les relations, en raison de ses attaques frontales répétées contre Pékin.

« GUERRE FROIDE »

« Peut-être pense-t-il que cela permet d'aller vers cette Guerre froide avec la Chine qu'il semble désespérément rechercher », avait estimé sur Twitter avant la rencontre Michael Swaine, du cercle de réflexion Carnegie Endowment for International Peace.

Susan Thornton, chargée de l'Asie-Pacifique au sein de la diplomatie américaine au début de la présidence Trump, avait elle dit à l'AFP « douter » que la réunion de Hawaï « puisse réduire les tensions », les deux pays étant trop préoccupés par leur « rivalité ».

Mike Pompeo est en première ligne pour dénoncer la gestion de l'épidémie par la Chine, qu'il a depuis longtemps identifiée comme le principal adversaire stratégique des États-Unis.

Il accuse Pékin d'avoir initialement dissimulé l'ampleur et la gravité de la maladie Covid-19, et d'être donc responsable de sa propagation à travers le monde, qui a coûté la vie à près de 450.000 personnes, dont plus de 117.000 aux États-Unis, et a contraint les pays à mettre leur économie à l'arrêt.

Pire: il a dit ouvertement croire que le virus, bien que d'origine naturelle, avait pu accidentellement s'échapper d'un laboratoire de Wuhan. La Chine rejette ces accusations.

Dans les pas de son ministre, Donald Trump, qui avait commencé par saluer la réaction chinoise face à l'épidémie, a finalement haussé le ton et menacé de représailles la Chine pour son rôle dans cette « tuerie de masse mondiale ».

Vita Club : les candidatures sont ouvertes pour la succession du général Gabriel Amisi

Le général Gabriel Amisi parti de Vita Club, c'est tout son comité sportif qui doit être renouvelé. C'est au cours d'une assemblée générale extraordinaire, couplée d'une assemblée électorale, prévue le 25 juin prochain que le club vert et noir de la capitale pense se doter d'un nouveau comité. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au samedi 20 juin.

N.K.

A l'Association sportive Victoria Club, dit Vita Club, on se prépare pour tourner définitivement la page général Gabriel Amisi, dit Tango four. Selon un communiqué du 17 juin 2020, signé par Patrick Banichay, secrétaire du V. Club, c'est le 25 juin prochain que le club de la capitale renouvelle son comité sportif à tous les niveaux, du président jusqu'aux quatre conseillers.

Après plus d'une décennie à la tête de V.Club, le général Amisi a décidé de s'éloigner de la direction du club. Toutefois, pour tous les services rendus au club vert et noir de Kinshasa, le président-général fait partie désormais du comité des sages du club

MAMELODI SUNDOWNS PISTE UN ATTAQUANT DE VITA

En recherche d'une arme offensive supplémentaire pour épauler le buteur maison Gaston Sirino, le club sud-africain Mamelodi



Le général Gabriel Amisi, dit Tango four

Sundowns vise une gâchette congolaise.

A en croire African Insider, cité par footrdr.com, il y a une piste qui mène vers l'attaquant international congolais de l'AS V.Club, Jean-Marc Makusu Mundele (28 ans).

Au-delà de l'intérêt pour Makusu, le staff de Pitso Mosimane aurait fait de Makusu l'option numéro un sur leurs objectifs offensifs de la saison prochaine. Blessé pendant près d'un an,

Makusu Mundele s'est remis depuis janvier 2020. Mamelodi Sundowns pourrait déboursier plus ou moins 500.000 Usd pour obtenir ses services.

Pour rappel, les Marocains de Renaissance de Berkane étaient sur le point d'engager Makusu. Mais, le joueur a été recalé lors de la traditionnelle visite médicale. Un contrat de 3 ans l'attendait au royaume chérifien, eu avant sa blessure qu'il a éloigné des terrains pendant plusieurs mois.

COMMUNIQUE

L'Association Sportive Victoria Club, AS V.Club en sigle, informe l'opinion sportive de la tenue, le jeudi 25 juin 2020 de son Assemblée générale Ordinaire qui sera couplée de cette extraordinaire électorale.

A cet effet, il est ouvert le dépôt de candidature à partir de ce jeudi 18 juin 2020 auprès de la Commission Electorale instituée à cette fin et qui siège à la Permanence du Club sise 539, Avenue Bobozo, 16^{ème} Rue, quartier Industriel dans la commune de Limete entre 10 heures et 16 heures jusqu'au samedi 20 juin 2020 à 14 heures.

Les postes à pouvoir sont :

Président ;
Vice-Président (routes sections)
Secrétaire Général ;
Secrétaire Général adjoint ;
Trésorier Général ;
4 Conseillers.

N.B. Les candidats sont priés de retirer le règlement électoral et le calendrier auprès de la Commission aux heures indiquées ci-haut.

FAIT À KINSHASA, LE 17 JUIN 2020

PATRICK BANICHAY
SECRETÉIRE GÉNÉRAL

Le FC Saint Éloi Lupopo confie la supervision du recrutement des joueurs à Victor Kasongo

N.K.

Le Football Club Saint Éloi Lupopo a confié la charge de superviser le recrutement des joueurs pour la saison sportive 2020- 2021 à son président honoraire et actuel premier membre conseiller, Victor Kasongo. Cette décision, émanant du comité de direction des Cheminots de Lubumbashi, a été annoncée au cours d'un point de presse tenu en début de semaine à Lubumbashi.

Les supporters ont été mis au parfum des ambitions

de leur club. Le choix porté sur Victor Kasongo par le staff dirigeant de Lumpa est dicté par le souci du nouveau leadership de faire mieux que la saison dernière où Lupopo n'a pas pu atteindre ses objectifs, notamment terminer parmi les trois premiers du championnat en vue de jouer les coupes interclubs de la CAF.

En ce qui concerne le recrutement, le comité sportif de Lupopo précise que c'est une tâche exclusivement réservée au staff technique mais cette saison il sera

sous la supervision du premier conseiller Victor Kasongo, a indiqué le secrétaire général de Lupopo.

Pour rappel, FC Lupopo a terminé 11^{ème} au classement général du championnat national pour la saison sportive 2019 - 2020 avec 24 points en 22 journées. Les Cheminots ont toutefois été honorés par les prouesses de leur avant-centre Mpiana Mozinzi avec 12 réalisations, clôturant la saison au sommet du royaume de buteurs, ex-æquo avec Fiston Lalala Mayele de l'As V.Club et Jack-

son Muleka du T.P. Mazembe.

Concernant le litige qui oppose NB Minign, son principal sponsor, à la Gécamines, Lupopo a apporté tout son soutien à son mécène. Le comité des Lumpas sollicite l'intervention de l'État congolais pour décanter cette situation. En effet, NB Mining réclame une somme de 7 millions de dollars américains auprès de la Gécamines pour divers services. Pour sa part, la Gécamines ne reconnaît qu'un retard de paiement de l'ordre de 5,2 millions de dollars américains.

Ligue des champions de l'UEFA : un «Final 8» à Lisbonne pour clore la saison

ECONEWS

Le stade de Luz à Lisbonne (Portugal) accueillera au mois d'août la suite et fin de la phase finale de la Ligue des champions, qui avait été reportée en mars en raison de la pandémie de Coronavirus.

L'UEFA a officialisé une

formule inédite, un «Final 8», qui se disputera donc uniquement à Lisbonne dès le 12 août, jusqu'à la finale prévue le 23 août.

Pas de rencontre aller-retour dans ce format de la prestigieuse Coupe d'Europe, mais des matchs à élimination directe dès les quarts de finale. Le tirage au sort aura

lieu le 10 juillet.

Quatre équipes sont déjà qualifiées : le PSG, Leipzig, l'Atalanta Bergame et l'Atlético Madrid.

Les autres équipes devront d'abord terminer leur huitième de finale retour. Cela concerne les matchs : Manchester City-Real Madrid, Bayern Munich-Chelsea, Bar-

celone-Naples et Juventus Turin-Lyon.

On ignore à ce stade si ces rencontres se joueront au Portugal ou dans les stades des clubs engagés.

L'UEFA n'exclut pas également pour l'instant la présence de spectateurs. Tout dépendra de la situation épidémique.

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe

Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 900 939 100
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econews.cd
Le média de l'émergence
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRETÉIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Francy MAYUMA
Lydie BOLA
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
MUTSHI

CARICATURE
Kash TEMBO

PRODUCTION
Tighana MASIALA
Michel MASUDI
Modjiri Odon

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
Réné LOKOTA

Soutien aux PME : Justin Kalumba pleinement engagé dans la mise en œuvre du PADMPME

Le gouvernement négocie déjà le post-Covid-19. Dans la stratégie à mettre en place au niveau national, les PME auront un rôle majeur. Le gouvernement pense s'appuyer sur le Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME) pour la promotion des initiatives économiques des opérateurs de cette catégorie, dans le cadre de la Stratégie nationale de développement des PME, adoptée en 2016. Au niveau du gouvernement, le ministre Justin Kalumba, des Classes Moyennes, PME, tient à faire bouger les lignes - dans le sens de la concrétisation de ce projet.

F.K.

Au cours d'une séance de travail avec les experts du PADMPME, qu'il a rencontrés au siège de l'Unité de coordination nationale à Gombe, le ministre des Classes moyennes, Petites et Moyennes Entreprises, Artisanat, Justin Kalumba Mwana Ngongo, a tenu à souligner que « le PADMPME, avec son financement de 100 millions de dollars américains, est une solution à la situation actuelle de la RDC ».

Le patron du secteur des PME a visité l'Unité de coordination nationale du PADMPME, le jeudi 18 juin 2020. L'occasion pour lui de marteler sur l'urgence d'accélérer la mise en œuvre des activités du projet dans les villes retenues pour l'implémentation de cette phase, à savoir Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi.

Dans l'esprit de Justin Kalumba, le PADMPME, bien que négocié et conclu depuis

2018, devient aujourd'hui, dans le contexte de Covid-19, « une espèce de projet thérapeutique, un traitement qui va s'opérer dans un contexte d'urgence, parce que, justement, nous sommes en plein état d'urgence sanitaire avec une incidence directe sur les entreprises ».

« Ceci nous met face à nos responsabilités », ajoute-t-il, alors que le gouvernement s'achemine vers un collectif budgétaire pour ramener la loi des finances 2020 à des proportions réalistes en termes de budget.

LE POST-COVID-19 SE NÉGOCIERA AVEC LES PME

Alors que le gouvernement se prépare déjà au post-Covid-19, le ministre Kaumba voit, au travers du PADMPME, une occasion d'accompagner davantage les entreprises de petites et moyennes tailles. « Nous avons cette espèce d'ilot que l'on appelle le PADMPME,



Le ministre Justin Kalumba échange avec le coordonnateur du PADMPME, Me Alexis Mangala

avec 100 millions de dollars américains mis à la disposition des PME, nous n'avons pas le droit de travailler lentement alors que toutes ces PME sont en train de demander des ressources pour survivre et repartir du bon pied », insiste le ministre qui a tenu le même discours en début de semaine.

C'était au cours d'une visioconférence avec l'équipe de la Banque mondiale dédiée à l'assistance technique de ce projet.

Il s'agissait de voir comment obtenir des réponses rapides, y compris en termes de passation des marchés pour tenir des délais raisonnables de contractualisation avec les firmes de mise en œuvre des activités.

Sa plus grande exhortation aux équipes de la coordination : « Monsieur le coordonnateur, et toute l'équipe, je voudrais que nous nous engageons davantage, pour que dans les jours qui viennent (vous avez parlé de juillet, je l'ai noté), les activités dans le cadre de ce Projet commencent réellement sur le terrain ».

Dans son mot d'introduction au ministre des PME et Artisanat, le coordonnateur national du PADMPME, Me Alexis Mangala, avait promis que tout sera mis en œuvre pour que le mois de juillet prochain soit celui de « la contractualisation, en tenant compte, bien sûr, du contexte sanitaire actuel ».

Depuis le lancement

solennel du projet, intervenu en février dernier à Lubumbashi (Haut-Katanga), l'UCP/PADMPME s'active pour contractualiser avec les firmes qui conduiront les activités. La plupart des négociations engagées avec les cabinets sélectionnés dans ce cadre sont en phase de conclusion.

Le PADMPME soutient l'entrepreneuriat dans les secteurs productifs de l'agro-transformation, la petite industrie et les secteurs des services à valeur ajoutée. Il s'exécute dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi, sur un financement de la Banque mondiale, via le guichet concessionnel IDA, destiné au pays à très faible revenu, à l'instar de la RDC, indique-t-on.

CORONAVIRUS COVID-19



Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon



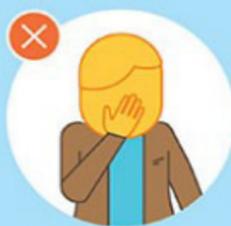
Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude



Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle fermée



Si vous êtes malade, restez chez vous



Évitez autant que possible de vous toucher le visage avec les mains



Évitez, les poignées de main



Évitez, les contacts rapprochés